



Gatineau, le 17 mai 2016

Monsieur Raymond Barrette
Coordonnateur de la TRGIRTO
602, route 301
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
coord.girto@mrcpontiac.qc.ca

Objet : Réponse à la résolution de la TRGIRTO du 25 avril 2016

Monsieur Barrette,

Il nous est demandé de reporter la date de transmission des informations concernant les mesures d'harmonisation du chantier Croche de l'UAF 072-51. Ce délai a pour but de nous donner le temps de trouver une solution satisfaisante pour les parties, avant que ce secteur ne soit mis aux enchères par le BMMB.

Par la présente, nous informons les membres de la TRGIRTO, que le MFPP (ce qui inclut le BMMB) est prêt à reporter la vente du secteur en question. Cependant, des mesures d'harmonisation seront requises, au plus tard, le 15 juillet 2016.

Pour que les ententes répondent aux besoins des demandeurs, il est important de clarifier les mesures d'harmonisation lorsqu'elles sont entendues. Les sources d'interprétation doivent être enrayées. De plus, les demandes doivent respecter les exigences légales et la juridiction de l'exécutant.

Une présentation vous sera faite à la prochaine TRGIRTO, afin de clarifier le processus des mesures d'harmonisation opérationnelle, tant au niveau des chantiers destinés aux BGA que ceux destinés au BMMB.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

LM/CL/sch

Le directeur régional,

Luc Mageau, ing. f.

c. c. Laurent Dubois, BMMB